

LES STAGES DE BTS SP3S

1. Les lieux de stage

Selon le référentiel de formation, le stage peut être effectué dans différentes structures publiques et privées, notamment des :

- organismes de protection sociale (caisses de Sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance...);
- établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...);
- établissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, services d'action médico-sociale, service de protection de la jeunesse...);
- établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...);
- structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...).

2. Les fonctions

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs.

À titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

- gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale ;
- responsable de secteur en service d'aide à domicile ;
- coordonnateur d'activités sociales (famille, personnes handicapées, personnes âgées, enfants...);
- assistant aux délégués à la tutelle ;
- assistant médical dans les centres de lutte contre le cancer ;
- coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil ;
- conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire.

3. Les durées et périodes

Première année :

6 à 7 semaines de stage situées en fin d'année scolaire.

Deuxième année :

6 à 7 semaines de stage situées entre décembre et mars.

Cette période peut inclure une semaine de vacances scolaires.

4. L'encadrement du stagiaire

Pour chaque stage, les objectifs et les activités sont déterminés et contractualisés entre l'étudiant, les professionnels de la structure et l'équipe enseignante.

Les tâches et activités sont les suivantes :

1. Fonction de relation et de communication

- 1.1. Accueil et information des usagers, des familles
- 1.2. Collaboration avec d'autres professionnels, travail avec les partenaires
- 1.3. Participation à des réunions de services, à des réunions thématiques, à des réunions d'information

2. Fonction de gestion de la demande et du besoin de l'utilisateur

- 2.1. Traitement de la demande et du besoin en lien avec l'offre de services
- 2.2. Gestion de dossiers des patients, des usagers, des familles
- 2.3. Instruction de dossiers en vue de délivrer ou de percevoir des prestations, des aides...

3. Fonction d'organisation et de promotion des activités de la structure

- 3.1. Gestion des documents liés aux activités de la structure
- 3.2. Participation à la gestion comptable des activités de la structure
- 3.3. Participation à la démarche qualité
- 3.4. Contribution à la démarche de projet
- 3.5. Préparation technique de réunions, d'événements liés au fonctionnement de la structure (séminaire, journée portes ouvertes...)
- 3.6. Veille technique permanente

4. Fonction d'organisation, de gestion et d'animation d'équipe

- 4.1. Participation, à la définition des profils de postes et des compétences associées, au sein de l'équipe
- 4.2. Participation à la gestion d'équipes
- 4.3. Coordination d'équipes

Pour chaque stage, activités et objectifs sont déterminés en concertation entre l'étudiant, les professionnels de la structure et l'équipe enseignante. L'étudiant s'engage sur la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs du stage.

Un professeur tuteur désigné par l'équipe pédagogique est chargé d'assurer le suivi et l'encadrement de chaque étudiant pendant ses stages. Si la recherche d'un terrain de stage est de la responsabilité de chaque étudiant, le professeur tuteur veille à l'équilibre des différentes périodes de formation. Pour ce faire, une étroite collaboration avec les maîtres de stage est nécessaire. Elle prend la forme de visites sur le terrain qui permettent d'apprécier le travail effectué et l'implication de l'étudiant. Une fiche d'évaluation pour chacun des deux stages est renseignée conjointement par le professeur tuteur et le maître de stage.

Le professeur tuteur a ainsi un rôle important dans l'accompagnement du stagiaire ; il conseille utilement l'étudiant lors des phases importantes : choix des terrains de stage, choix de la problématique à développer dans le cadre du rapport. Sur ce dernier point, son intervention permet de guider l'étudiant pour éviter les dérives (thème trop ambitieux, trop pointu ou trop vaste par exemple).

En aucun cas il n'intervient dans la phase de rédaction ou de correction du rapport. Concernant l'épreuve orale, les légitimes conseils en communication ne doivent en aucun cas prendre la forme d'un « bachotage » de l'épreuve.

5. Les objectifs

Le stage en milieu professionnel fait partie intégrante de la formation, dont il représente un tiers du temps.

Il contribue à atteindre les objectifs de la formation et plus particulièrement :

- appréhender la réalité et la diversité du milieu professionnel ;
- observer et analyser des situations professionnelles ;
- mettre en œuvre les compétences du référentiel ;
- réaliser des activités en autonomie partielle ou totale sous la responsabilité d'un maître de stage ;
- mobiliser, approfondir et compléter les connaissances, méthodologies et techniques développées en centre de formation.

Ce stage permet une capitalisation d'expériences professionnelles qui favorisent la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Ils participent à sa future intégration dans le milieu du travail.

Le référentiel définit les objectifs suivants :

	Stage	Période	Objectifs :
1 ^{ère} année	6 semaines	En fin de première année, du 15 mai au 1 ^{er} juillet environ.	<p>Analyser les caractéristiques d'une organisation dans ses différentes dimensions.</p> <p>Identifier les caractéristiques des publics; leurs besoins et demandes, proposer des réponses adaptées.</p> <p>Repérer et analyser les prestations et services proposés par l'organisation et ses partenaires; contribuer à leur mise en œuvre.</p> <p>Identifier les caractéristiques des systèmes d'information, et participer au fonctionnement des réseaux.</p> <p>Repérer des dynamiques en jeu dans l'institution et analyser leur contribution à l'évolution de l'institution et de l'offre de service.</p>
2 ^{ème} année	7 semaines	Entre les mois de janvier et février de la seconde année.	<p>Participer au traitement de l'information ; réaliser des investigations; mettre en œuvre des techniques de communication.</p> <p>Mesurer les résultats d'une activité.</p> <p>Accueillir des publics et communiquer dans une relation de service.</p> <p>Mettre en œuvre des techniques d'animation.</p> <p>Participer à la gestion comptable et/ou financière.</p> <p>Participer à la mise en œuvre d'une démarche de projet et démarche qualité.</p> <p>Collaborer au travail de l'équipe ; rendre compte de son activité.</p>

https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS_ServPresSectSanitaireSocial.pdf

6. À l'issue du stage de première année

L'activité du stagiaire sera évaluée par le professionnel « maître de stage » au regard des objectifs retenus et de l'implication de l'étudiant. Cette évaluation donnera lieu à une appréciation et à l'attribution d'une note. L'étudiant élabore un rapport de stage centré sur l'analyse précise d'une activité, correspondant à un ou des objectifs retenus. Ce rapport, remis au maître de stage et à un professeur de l'équipe pédagogique, donne lieu à évaluation par le professeur. La note, moyenne des deux notes précédentes, est intégrée aux résultats du premier semestre de la seconde année.

7. À l'issue du stage de seconde année

Au cours de son stage, le stagiaire élabore un projet tutoré en lien avec au moins un des objectifs assignés à ce stage. Il s'agit, à partir d'une situation professionnelle, de mener une étude conduisant à l'élaboration de tout ou partie d'un projet d'organisation, de fonctionnement, d'action. L'objet de ce projet porte sur l'amélioration du service rendu aux personnes. Il donne lieu à la rédaction d'une note de synthèse. L'épreuve E6 correspond à l'évaluation du projet tutoré.